



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES REPORTERS D'IMAGES

• CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne <https://www.fondationvarenne.fr/inscriptions-en-cours/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les dossiers doivent être composés : d'un reportage diffusé entre le 2 septembre 2022 et le 1^{er} septembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être adressés avant le 17 septembre 2023
- Les journalistes (ou pigistes) des chaînes nationales ou locales ou d'agences de presse peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe.

• LE REPORTAGE

- Le reportage en fichier mp4 (uniquement - pas de lien vers un site) n'excèdera pas 4 minutes et devra avoir été diffusé sur une chaîne nationale, locale ou sur un fil d'actus (agences de presse).

ATTENTION :

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du PRIX VARENNE 2022 ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• DOTATION

La dotation d'une valeur de 7500 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- GRAND PRIX VARENNE 2023 : 4 000 €
- Prix JEUNE JOURNALISTE titulaire de la carte de presse depuis moins de 5 ans et âgé de 30 ans maximum : 2 000 €.
- PRIX SPÉCIAL AGENCES DE PRESSE : 1500 €

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com